



Réforme du système ferroviaire :

MANIFESTATION NATIONALE

La SNCF, entreprise publique de Service Public est à un moment historique de son existence. Après sa création le 31 août 1937 (Société Anonyme détenue à 51% par l'Etat), puis sa nationalisation le 1^{er} janvier 1983 (Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial, détenu à 100% par l'Etat), le gouvernement français et la direction nationale de la SNCF entendent faire franchir une nouvelle étape à l'entreprise ferroviaire historique et plus largement au système ferroviaire.

Sur fond d'ouverture totale à la concurrence du transport ferroviaire de voyageurs en France et en Europe (après le Fret) et plutôt que réunifier un système qui souffre de

**PARIS
22
MAI**

dysfonctionnements et d'un manque chronique de financements, la SNCF est menacée d'un nouvel éclatement après la création de RFF en 1997.

L'éclatement de la SNCF en trois EPIC, avec une EPIC de tête dite « mère » et deux EPIC dites « filles » SNCF Réseau (RFF + DCF + INFRA) et SNCF Mobilité (TGV, TER,

Domaines,...), accompagné du transfert de milliers de cheminots et associé à une réforme territoriale (nouvelle carte des régions) dont les contours sont encore très incertains, entraîneront des conséquences sans précédent pour les cheminots, tout particulièrement sur la région des Pays-de-la-Loire.

Une réforme est nécessaire. Mais celle proposée par le Gouvernement et Pépy ne répond pas aux exigences du Service Public et ne crée pas les conditions sociales et de travail de haut niveau que tous les cheminots sont en droit d'attendre, bien au contraire.

Loin des discours qu'elle voulait rassurants il y a encore quelques semaines, la direction de l'entreprise n'affirme-t-elle pas aujourd'hui qu'il ne sera pas possible d'indexer la future réglementation du travail sur le RH 0077 ? Le Gouvernement ne travaille-t-il pas déjà dans le cadre de son décret socle, applicable à toutes les entreprises de transport ferroviaire, à un projet établi sur la base de seulement 104 repos annuels ?

Contrairement à la posture idéologique d'accompagnement de la réforme tenue par une organisation syndicale à la SNCF, la CGT, l'UNSA et SUD-Rail affirment que des amendements ne sauraient suffire à remettre en cause le fond de la réforme, dont les principaux objectifs sont d'éclater la SNCF, favoriser le moins-disant social, offrir au privé le marché du transport ferroviaire Fret et Voyageurs à un moindre coût, tout en captant les financements publics.

A l'inverse, la CGT, l'UNSA et SUD-Rail pensent que d'autres choix sont possibles ! Elles ont construit à cet effet un autre projet de réforme sur la base d'un seul EPIC. Elles portent d'autres propositions dans le cadre d'une plateforme revendicative commune.

Ces propositions sont une alternative crédible qu'aucun membre de la direction nationale, du Gouvernement ou toute autre organisation, n'a été en mesure de contester. Elles peuvent, et doivent donc aboutir !

Une prise en compte massive de ces propositions, appuyée d'un puissant rapport de force est donc nécessaire et indispensable. L'avenir de la SNCF, des CE, des emplois cheminots et personnels CE en dépendent.

Le calendrier est court, le projet de loi devrait être présenté entre la mi-juin et début juillet devant le Parlement français, dans le cadre d'une procédure d'urgence. Mais dans l'entreprise tout est mis en œuvre par les directions de RFF et de la SNCF pour mettre en place cette réforme « avant la réforme ». Il y a donc urgence.

- ✚ Sur le terrain social des négociations salariales vont s'ouvrir le 16 juin. La SNCF doit procéder à des augmentations générales significatives
- ✚ Elle doit également embaucher au statut le nombre nécessaire de cheminots afin d'assurer dans de bonnes conditions les charges de travail ;
- ✚ Elle doit réintégrer dans l'EPIC SNCF les activités externalisées et améliorer les conditions de travail ; cela passe bien entendu par l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois programmées dans le budget 2014 ;
- ✚ Elle doit garantir une élévation sociale pour tous les salariés du secteur.
- ✚ Enfin, elle doit prendre des mesures permettant d'améliorer nos facilités de circulation.

Les moyens existent au niveau du Gouvernement et de la Direction de la SNCF pour satisfaire ces exigences.

Le 22 mai 2014, les Fédérations CGT – UNSA – SUD-Rail appellent les cheminots actifs, retraités et personnels CE à manifester à Paris à partir de 13H00 Place de la Bastille, pour imposer une autre réforme du ferroviaire, un autre avenir de la SNCF sur le terrain économique et social. ¹

¹ Des préavis ont été déposés dans certains établissements pour permettre au plus grand nombre d'y participer et des dispositions ont été prises pour se rendre sur place. Renseignez-vous et inscrivez-vous auprès de vos représentants du personnel.